

3. Le montant total des salaires, traitements et dépenses concernant le personnel de la Compagnie de l'expo a été de \$3,375,379 pour toute l'année 1964.

4. Le montant total des salaires, traitements et dépenses concernant le personnel de la Compagnie de l'expo est de \$2,148,446 pour les cinq premiers mois de l'année 1965.

L'HABITAT '67—COÛT ESTIMATIF

Question n° 855—M. Coates:

1. Quel est le coût estimatif de l'«Habitat '67»?

2. Quelles sont les estimations quant à la valeur de revente de l'«Habitat '67» et qui aura à subir les pertes, le cas échéant?

3. Est-ce exact que chaque unité de logement de l'«Habitat '67» sera dotée d'une piscine et quel est le coût estimatif des piscines qui seront construites?

L'hon. Mitchell Sharp (ministre du Commerce): 1. Le coût estimé de l'«Habitat '67» est de \$13,200,000.

2. Actuellement le prix de vente de l'«Habitat '67», après l'Exposition, est évalué à 8 millions de dollars.

En cas de pertes, elles se partageront comme il suit: gouvernement fédéral 50 p. 100; gouvernement provincial 37½ p. 100 et cité de Montréal 12½ p. 100. Ces pertes sont déjà prévues au budget estimé de la Compagnie.

3. Non.

L'EXPO '67—CONTRIBUTION FÉDÉRALE À LA CONSTRUCTION D'UN TUNNEL

Question n° 856—M. Coates:

Le gouvernement du Canada accorde-t-il de l'aide soit au gouvernement de la province de Québec ou à la ville de Montréal pour la construction d'un tunnel menant à l'île Sainte-Hélène où se tiendra l'Expo '67 et, dans le cas de l'affirmative, quel montant le gouvernement fédéral prévoit-il contribuer à cette fin?

L'hon. Mitchell Sharp (ministre du Commerce): Le gouvernement du Canada n'accorde d'aide ni à la province de Québec ni à la ville de Montréal pour la construction d'un tunnel de métro menant à l'île Sainte-Hélène.

L'EXPO '67—TAXE DE VENTE PROVINCIALE SUR LES ACHATS

Question n° 857—M. Coates:

Le gouvernement de la province de Québec a-t-il l'intention de percevoir une taxe de vente sur les achats que l'on fera à l'Expo '67?

L'hon. Mitchell Sharp (ministre du Commerce): La taxe de vente provinciale ne sera payée ni par la Compagnie canadienne de l'Exposition universelle de 1967 ni par les gouvernements fédéral et provinciaux ni par les participants étrangers.

[L'hon. M. Sharp.]

QUESTIONS TRANSFORMÉES EN ORDRES DE DÉPÔT DE DOCUMENTS

DÉPENSES DE LA DÉFENSE NATIONALE EN COLOMBIE-BRITANNIQUE

Question n° 70—M. Deachman:

Quel a été, depuis l'année 1950, le total des dépenses annuelles pour la défense nationale en Colombie-Britannique sous forme a) de frais de premier établissement et d'entretien de toutes les installations militaires, navales et aéronautiques de la province, b) d'achats en Colombie-Britannique de navires de guerre et de matériel de tout genre pour les forces armées?

(Le document est déposé.)

ÉCOLE RÉGIONALE POUR LES INDIENS À SIOUX LOOKOUT (ONT.)

Question n° 134—M. Fisher:

1. Étudie-t-on la possibilité d'établir à Sioux Lookout (Ontario) une école régionale pour les Indiens afin notamment de donner un enseignement professionnel et technique; dans le cas de l'affirmative, quelles sont les autres localités où l'on songe à installer une semblable école?

2. Quelles observations a-t-on faites au gouvernement au sujet de cette école et quelles sont les personnes ou organisations qui ont formulé cette demande?

(Le document est déposé.)

CONSEILLERS EN ARCHITECTURE ET EN GÉNIE À OTTAWA

Question n° 460—M. More:

Le gouvernement du Canada et le ministère des Travaux publics ont-ils recours aux services de bureaux d'architectes-conseils et d'ingénieurs-conseils relativement à des projets du gouvernement pour Ottawa et sa région? Dans le cas de l'affirmative a) quels sont les noms et les adresses des bureaux intéressés, b) quels sont les projets pour lesquels les services de chaque bureau ont été requis?

(Le document est déposé.)

L'ARDA—PROJETS À L'AVANTAGE DES PÊCHEURS

Question n° 623—M. Howard:

Depuis l'établissement du programme ARDA, a-t-on approuvé certains projets qui profiteraient directement aux pêcheurs? Dans le cas de l'affirmative, indiquer, à l'égard de chaque projet, a) le coût global, b) le gouvernement provincial en cause, c) la part payée par le gouvernement fédéral, d) la part payée par le gouvernement provincial, e) la date de l'autorisation et f) les modalités?

(Le document est déposé.)

LE SERVICE DE TRANSPORT MOTORISÉ DU «HMCS SHEARWATER»

Question n° 690—M. Douglas:

1. Le service de transport motorisé du *HMCS Shearwater* a-t-il un cycle irrégulier de périodes de relève?

2. Dans le cas de l'affirmative, a) quand a-t-on mis le cycle irrégulier en vigueur, et b) comment fonctionne-t-il?

3. Certains conducteurs sont-ils exemptés du service pendant les fins de semaine?